

Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## CONSEIL EXÉCUTIF

**Mercredi 14 septembre**

Local 2419 DKN  
19h48 à 21h25

Était présent : Marc-Antoine Patenaude (Président)  
Carol-Ann Racine (Vice-présidente aux finances)  
Maude Mercier (Vice-présidente aux affaires professionnelles)  
Shanna Boudreault (Vice-présidente aux communications)  
Virginie Dallaire (Vice-présidente aux affaires internes)  
Jean-Bertrand Ngoue (Vice-président aux affaires sportives et aux saines  
habitudes de vie)  
Simon Gadbois (Vice-président aux affaires socioculturelles)  
Thibaud Daoust (Vice-président aux affaires externes)

Était absent et excusé : William Matte (Vice-président aux affaires académiques)

### **Ordre du Jour**

#### 1. Ouverture

Marc-Antoine propose l'ouverture de la séance à 19h48.

Carol-Ann appuie la proposition.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-Antoine propose l'adoption de l'ordre du jour

Maude appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Caduc

### 4. Présidence

#### a. Clés

Comme aucun dépôt n'a été fait antérieurement pour les clés de l'ancien local de l'AED, les exécutants de cette année se feront rembourser le dépôt qu'ils ont déboursé pour les clés du nouveau local. Le représentant de première année 2015-2016 et le vice-président aux affaires socioculturelles 2015-2016) vont devoir payer 10\$ puisque leurs clés n'ont jamais été ramenés.

On se demande si les clés du nouveau local ouvre le 2419. Elles ne l'ouvrent pas.

Simon rappelle qu'il n'a toujours pas les anciennes clés puisque le vice-président aux affaires socioculturelles 2015-2016 Caire les avait perdues.

Marc-Antoine propose de conserver une des anciennes clés pour débarrer le 2419 quitte à payer les coûts pour cette conservation et de rapporter toutes les autres clés de l'ancien local de l'AED à l'administration facultaire.

Carol-Ann appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

### 5. Vice-présidence aux finances

#### a. Modalité de réception de paiement, implantation du projet pilote



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann précise que de nombreux paiements vont arriver prochainement. Elle explique son système de réception de paiement.

Pour l'argent des sport intra muraux, chaque sport aura son enveloppe mauve et chaque joueur aura sa propre enveloppe blanche dans l'enveloppe mauve. Il faut donc, lorsqu'on reçoit paiement, mettre l'argent dans les bonnes enveloppes identifiées et les sceller. Les capitaines sont au courant que Carol-Ann ne permettra pas à quelqu'un qui n'a pas payé les frais de jouer.

S'il y a des gilets sportifs à donner, il faudra attendre que le joueur ait payé avant de lui remettre le gilet de sport.

Pour le linge facultaire, il y aura une enveloppe jaune en carton. D'autres enveloppes, où le nom de la personne, la commande ainsi que le montant total sera inscrit, seront mises dans la grande enveloppe. Une fois payé au complet seulement, on pourra inscrire « Payé » sur l'enveloppe.

Virginie dit qu'à partir du 15 septembre 2016 jusqu'au 30 septembre 2016, les étudiants pourront passer au local de l'AED pour commander et payer des vêtements facultaires. Passé ce délai, il va falloir attendre à la session d'hiver pour passer une autre commande. Les commandes et les paiements doivent se faire exclusivement au local de l'AED. Les montants demandés aux étudiants seront des chiffres arrondis au plus haut. (Ex: 13,95\$ sera 14\$)

Maude demande si on peut payer par chèque.

Carol-Ann pense, pour diverses raisons, qu'un paiement en chèque pourrait occasionner des problèmes (ex: chèque sans fond).

Simon pense que ce genre de situation arrive très peu souvent et qu'il faudrait donc permettre le paiement par chèque.

Tous s'entendent qu'on permettra le paiement par chèque et par argent comptant pour les vêtements facultaires.

b. Achat coffre-fort



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann dit qu'elle a fait des recherches pour des coffres-forts et elle a obtenu des soumissions. Sa conclusion est que celui du nom de Honeywell qui coûte 239,99\$ chez Canadian Tire a des caractéristiques assez intéressantes parmi pour que son achat soit justifié. C'est un coffre dans les moins cher qu'elle a trouvé, sinon le moins cher. Il y aura une combinaison sur le coffre-fort et chaque exécutant la connaîtra. Les clés pour ouvrir le coffre resteront en possession de la Vice-présidente aux finances.

Avec ce nouveau coffre-fort, Carol-Ann recommandera au comité de laisser leur argent dans le coffre-fort à la fin de la journée. Évidemment, ce ne sera pas une obligation, mais bien une recommandation pour ne pas qu'il y ait de perte d'argent.

Carol-Ann propose d'acheter ce coffre-fort Honeywell au prix de 239,99\$ chez Canadian Tire.

Simon appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Marc-antoine propose qu'on achète des roues increvables pour le diable en même temps.

Simon appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

## 6. Vice-présidence aux affaires externes

### a. Rencontre CADED

Thibaud dit que les vice-président aux affaires externes de chaque association de droit civil se sont entendus pour se rencontrer lundi à Montréal. Il désire savoir s'il peut se déplacer à Montréal en autobus pour rejoindre les autres exécutants ou s'il devait se joindre à la rencontre par Skype afin qu'aucun coût ne soit créé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann dit que l'an dernier, l'AED avait les frais de déplacement pour ce genre de rencontre.

Carol-Ann propose que l'AED paye les frais de déplacement de Thibaud jusqu'à un montant maximal de 70\$.

Marc-Antoine appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

b. Livres BCF

Thibaud explique qu'on a toujours les 4-5 caisses de livre données par un partenaire financier. Ces livres datent de quelques années et ils ne seraient pas utilisés à leur plein potentiel s'ils restaient au local de l'AED. Il voudrait approcher la bibliothèque pour savoir si ces livres pourraient compléter leur collection.

Marc-Antoine demande s'il se propose pour faire les démarches.

Thibaud propose d'approcher la bibliothèque pour leur donner les livres.

Shanna appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

c. Ménage AED

Thibaud exprime qu'il serait bien de finir l'aménagement du local de l'AED et qu'il y a encore des efforts à faire pour que le local reste propre et présentable. Il se demande si on devrait faire le ménage individuellement durant nos permanences ou tous ensemble à une date fixée.

Marc-Antoine pense que tout le monde devrait être là pour faire le ménage.

Carol-Ann précise que l'an dernier, le vice-président aux finances 2015-2016



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

se servait du local arrière pour mettre tous ses papiers. Cette option n'existe pas cette année. Elle précise qu'elle aimerait avoir un espace plus près de la porte pour le pigeonier des comités pour qu'elle puisse mieux communiquer avec eux et que tout soit à portée de vue. Elle précise aussi qu'elle va mettre un classeur avec une section pour chaque exécutant pour qu'il puisse déposer les papiers qui justifient leurs dépenses.

Virginie pense que si on met juste des classeurs sur la table, c'est bien. Il serait plus simple pour Carol-Ann de se servir du babillard ou de son casier pour classer ses documents financiers puisque le local est très petit et qu'il y a un grand risque de perte de documents si on éparpille le tout.

Marc-Antoine précise qu'avec les classeurs, elle aurait un espace assez grand pour qu'elle puisse toute garder et classer.

Carol-Ann mentionne qu'il est important de lui envoyer les factures et que si on a des dépenses, de lui en informer.

Patenaude demande comment on fonctionne pour le ménage du local.

Virginie propose de faire une liste avec les tâches et qu'on en fasse durant nos permanences.

Carol-Ann se propose pour composer la liste des tâches.

## 7. Vice-présidence aux affaires professionnelles

### a. Photo (date)

Maude demande si on peut se donner une date pour la prise de la photo de l'exécutif pour le Guide carrière.

Shanna précise qu'elle a besoin d'une photo de l'exécutif pour le site internet aussi.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine pense qu'on devrait attendre que le représentant de première année soit élu pour prendre la photo.

Shanno demande pourquoi on ne le ferait pas le mercredi étant donné que c'est la date habituelle pour les conseils exécutifs.

Maude propose donc qu'on prenne la photo le 28 septembre le soir à 21h, après la soirée d'éloquence.

Thibaud appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Carol-Ann aimerait qu'on soit habillé avec des couleurs concordantes. Elle pense que des teintes de noir, gris, bleu et rouge seraient adéquates.

Les autres exécutants s'entendent pour s'habiller dans ces teintes.

Shanna pense qu'on pourrait demander à Flavie Garceau-Bolduc, étudiante au baccalauréat, pour la prise de photo étant donné qu'elle pourra probablement nous donner un meilleur prix que les photographes habituels vu son lien avec la faculté. Nous allons donc demander si quelqu'un peut nous prêter une bonne caméra et demander à Flavie son prix.

Virginie propose qu'on cherche à emprunter une caméra et s'il y a lieu, qu'un montant maximal de 50\$ soit alloué pour des dépenses de photographe.

Maude appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Club de course

Maude se demande si un club de course sera créé cette année.

Jean-Bertrand explique qu'il sonde encore l'intérêt des étudiants sur ce projet.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Maude explique qu'un partenaire financier commanditait le Club de course l'an passé, mais que cette année, un autre partenaire nous a approché. Leur contribution se traduit par leur logo imprimé sur des chandails de sport distribués aux membres du club de course.

Carol-Ann précise que les participants payaient leur chandail l'an passé.

Jean-Bertrand dit qu'en fait, le partenaire financier payait une partie du coût de production des chandails et les étudiants payaient la différence du montant.

Maude se demande si les étudiants qui ont participé l'an passé et qui ont déjà leur chandail payé seront pénalisés si on change de partenaire commercial.

Jean-Bertrand précise que les gens ne portent pas nécessairement leur chandail commandité au club de course.

Maude trouve que cela dénature la commandite si les étudiants n'ont pas à porter le chandail commandité.

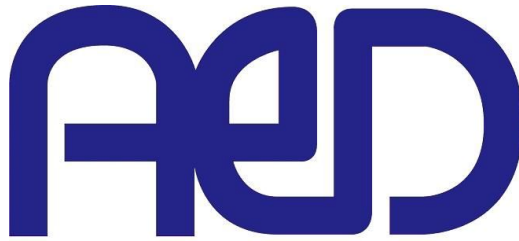
Marc-Antoine pense qu'on pourrait dire qu'il y a un coût d'inscription pour le Club de course, ce qui absorberait le coût du chandail. Chaque étudiant aurait donc un chandail avec le logo du partenaire financier.

Virginie précise que l'attrait du Club de course était le fait qu'il soit gratuit et informel.

Jean-Bertrand pense que si on peut offrir les chandails gratuits (payés seulement avec l'argent de la commandite), cela est très intéressant. Toutefois, il s'est fait dire qu'on demandait un montant pour les chandails parce que, par le passé, les gens participaient une fois au Club de course et ne revenaient plus. Il quittait donc avec un chandail fourni.

Virginie pense qu'on devrait parler à ce partenaire financier de la Course pour la faire ou leur proposer de payer les chandails pour tous les étudiants du Club de course.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Maude précise que la commandite du Club de course concerne réellement la création et le port de chandail par les étudiants alors que la commandite de la Course pour la faim sert à faire un don à un organisme. Les deux commandites sont très différentes.

Marc-Antoine pense qu'on devrait offrir les chandails selon la formule « premier arrivé, premier servi ». Ainsi, les plus motivés des coureurs auront leur chandail commandité.

Virginie propose qu'on fasse une soumission pour déterminer le nombre de chandail qu'on peut avoir avec la commandite du Club de course et qu'on offre les chandails au participant du club de course jusqu'à épuisement du stock.

Carol-Ann appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

c. Novembre

Durant le mois de la carrière, on manque une semaine à cause de la semaine de relâche. Il y aura donc beaucoup de conférences tous les autres jours de ce mois. Maude voudrait donc qu'on encourage les gens à venir et que les exécutants prennent le temps de venir à plusieurs conférences.

d. Journée attribuée à un partenaire financier

Cette année, on ne sait pas encore comment la journée de ce partenaire financier va se dérouler. La partie de Bubble Football se déroule à 15h30. Maude leur a proposé de faire une activité avant-match pour faire un lien entre la conférence du midi et le Bubble Football. Le commanditaire lui a répondu qu'après le match, ils aimeraient faire une sorte de soirée conférence mélangé avec un vin et fromage.

Virginie pense qu'il ne faudrait pas mélanger une soirée et une conférence en même temps puisque les étudiants seront fatigués en sortant du Bubble



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

football et leur concentration sera évidemment moindre que durant la journée.

Maude demande si on trouve qu'il y a une trop grosse coupure entre la conférence-midi et le Bubble football.

Tout le monde trouve que la coupure n'est pas bien grave et que ça permettrait d'ailleurs aux étudiants de repartir chez eux et faire d'autres choses en attendant.

## 8. Varia

### -Présence aux événements

Virginie nous rappelle que la présence des exécutants aux événements est très importante. Évidemment, les études passent avant, mais il est très important quand même que notre présence se fasse sentir. Notre présence est importante pour les différents comités et les partenaires financiers. Elle nous invite donc plus particulièrement à venir à la soirée des comités dès que notre cours se terminera.

### - Projet de conseil d'administration

Virginie dit qu'elle a parlé avec le président du comité de révision et d'application de la charte car elle avait des questions par rapport à des postes vacants. Il lui a rappelé le projet de conseil d'administration. L'an dernier, le projet avait arrêté parce que, entre autres, les administrateurs gagnaient des pouvoirs qui étaient en fait aux exécutants.

Jean-Bertrand dit que l'an passé, il était dans le comité de révision et d'application de la charte. Il dit que le projet du conseil d'administration était vraiment laborieux. Ils avaient donc donné un mandat au comité de révision et d'application de la charte de 2016-2017 de créer ce conseil d'administration. Il dit que le conseil d'administration n'est pas véritablement nécessaire si on adapte tout simplement les pouvoirs et tâches des vérificateurs généraux et du comité de révision et d'application de la charte.

Carol-Ann pense que ce serait bien que chaque exécutant regarde les implications du projet qui était proposé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Virginie veut savoir si on doit pousser le comité de révision et d'application de la charte à créer un projet final sans nécessairement savoir le contenu du projet.

Carol-Ann aimerait qu'on puisse savoir le contenu de ce projet avant de se prononcer.

Marc-Antoine pense qu'on devrait inviter les membres du comité de révision et d'application de la charte pour qu'il nous explique tout le projet et qu'on ait un vrai débat.

Jean-Bertrand pense que le comité devrait reprendre le projet de l'an dernier, analyser les failles et après, nous présenter le projet lors d'un conseil exécutif.

Marc-Antoine ne pense pas que c'est à nous de les pousser à le faire car il devrait par eux-même développer le projet.

Carol-Ann pense qu'une fois que le comité de révision et d'application de la charte nous aura proposé leur projet, on pourra poser la question du conseil d'administration en Assemblée générale.

Marc-Antoine pense qu'au contraire, l'assemblée générale doit se positionner avant nous afin que le démocratie soit respectée.

Virginie propose que le comité de la charte se penche sérieusement sur le projet pour identifier les failles afin de pouvoir présenter à une prochaine assemblée générale un compte-rendu de leurs travaux.

Thibaud appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Carol-Ann propose une modification : Que le projet soit présenté au conseil exécutif avant l'assemblée générale à titre informatif. Si le comité de révision et d'application de la charte désire nous soumettre des questions par la suite, nous pourrons y répondre.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Jean-Bertrand appuie la proposition. Il abonde dans le même sens.

- Soirée en l'honneur du représentant de première année  
Simon aimerait que tous les exécutants viennent à la soirée organisée pour le représentant de première année.

- Babillard du local de l'AED  
Marc-Antoine demande ce qu'on fait avec le grand babillard que nous avons à l'ancien local.

Virginie pense qu'on pourrait demander aux membres responsables de la faculté si on peut le poser sur le mur devant le local actuel de l'AED.

## 9. Fermeture

Marc-Antoine propose la fermeture du conseil exécutif.

Simon appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité

La fermeture est constatée à 21h25.